

Politique en matière de développement durable

M DGTL

Organisme sans but lucratif

23 février 2024

Introduction

Chez M DGTL, nous nous engageons à intégrer les principes du développement durable dans toutes nos activités. Nous croyons fermement que le succès de nos activités est indissociable de notre responsabilité sociale et environnementale. Par conséquent, nous nous engageons donc à intégrer les principes de développement durable à chaque étape de l'organisation de nos événements et à agir de manière responsable envers nos clients, nos partenaires et l'environnement dans lequel nous opérons.

Voici nos principes directeurs en matière de développement durable.

Responsabilité environnementale

- Réduction de l'empreinte environnementale : Nous nous efforçons à réduire notre empreinte environnementale en adoptant des pratiques éco-responsables, notamment en réduisant notre consommation d'énergie et en travaillant avec des partenaires locaux afin de réduire notre empreinte carbone.

- Conservation des ressources naturelles : Nous nous efforçons de minimiser notre consommation de ressources naturelles en favorisant le recyclage, en réduisant notre utilisation d'eau et en choisissant des matériaux durables et recyclables.

- Gestion responsable des déchets : Nous nous engageons à réduire la quantité de déchets que nous produisons et à promouvoir le recyclage et le compostage dans toutes nos opérations. Nous cherchons également à minimiser l'utilisation de plastiques à usage unique et à privilégier les alternatives écologiques.

Responsabilité sociale

- Santé et sécurité des employés : Nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité de nos partenaires. Nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr et sain et à offrir une formation régulière sur la sécurité pour prévenir les accidents et les blessures.

- Diversité et inclusion : Nous valorisons la diversité sous toutes ses formes et nous nous engageons à promouvoir un environnement inclusif où chacun se sent respecté, valorisé et capable de contribuer pleinement à notre succès commun.

- Droits de l'homme et conditions de travail équitables : Nous respectons les droits de l'homme universels et nous nous engageons à garantir des conditions de travail équitables pour tous, y compris le respect des lois du travail locales et internationales et la lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement.

Responsabilité économique

- Gestion responsable des affaires : Nous nous engageons à agir avec intégrité, transparence et éthique dans toutes nos activités. Nous respectons les lois et règlements en vigueur et nous nous efforçons de maintenir des pratiques équitables et éthiques à tous les niveaux de notre organisation.

- Création de valeur à long terme : Nous cherchons à créer de la valeur à long terme pour notre OSBL en adoptant une approche axée sur la durabilité dans nos décisions d'investissement et nos stratégies. Nous considérons le développement durable comme un moteur de croissance économique et d'innovation à long terme.

Collaboration et transparence

- Collaboration avec les parties prenantes : Nous croyons au pouvoir de la collaboration et nous nous engageons à travailler en partenariat avec nos fournisseurs, nos clients, nos concurrents, les gouvernements, les organismes et autres parties prenantes pour relever les défis du développement durable et trouver des solutions innovantes.

- Transparence et responsabilité : Nous nous engageons à fournir des informations transparentes et précises sur nos performances en matière de développement durable, y compris nos progrès, nos défis et nos objectifs. Nous encourageons également nos parties prenantes à nous tenir responsables de nos engagements et de nos actions.

Chez M DGTL, le développement durable est au cœur de notre stratégie de croissance. Nous nous engageons à continuellement améliorer nos pratiques sociales pour créer un avenir meilleur pour les générations futures, tout en générant de la valeur pour nos parties prenantes et en contribuant positivement à la société et à l'environnement.

Adopté à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 23e jour de février 2024